



## Note présentation OMD7

### Contexte

Dans la déclaration du Millénaire, la communauté internationale réaffirme sa volonté de lutter contre la pauvreté et de promouvoir un développement durable et équitable. Des objectifs ont été définis avec des cibles à atteindre et des indicateurs pour mesurer les progrès vers ces objectifs.

Un des objectifs essentiels pour le présent et pour l'avenir est « d'assurer la pérennité environnementale » (OMD7) . Il couvre trois cibles :

- Intégrer les principes de développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et inverser la perte des ressources environnementales (cible 9) ;
- Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population sans accès à l'eau potable et à l'assainissement adéquat. (cible 10) ;
- Avoir réalisé d'ici 2020 une amélioration significative de la vie d'au moins 100 millions de résidents des taudis (cible 11).

L'atteinte de ces cibles ne sera possible sans une mobilisation et une articulation des programmes à tous les niveaux international, national et local. Tout en s'inscrivant dans les perspectives internationales et dans le cadre des politiques sectorielles au niveau national, c'est au niveau local que se joue la mise en œuvre des actions d'amélioration des conditions de vie des populations que visent les cibles de cet OMD. La responsabilité et le rôle des collectivités locales sont importants notamment pour la coordination de tous les acteurs locaux : société civile, ONG, acteurs privés..., dans des coalitions locales pour l'atteinte des OMD.

### Objectif de la session :

- Présenter l'Objectif du Millénaire 7, son importance et la stratégie internationale de mise en œuvre et de suivi particulièrement en Afrique (UNEP) ;
- Sur chacune des cibles, débattre de la situation en Afrique, des stratégies proposées, des actions engagées des indicateurs de résultats et des perspectives d'atteinte de la cible (UNEP : cible 9, UN-Water :cible 10, UN-Habitat : cible11).
- Sur chacune des cibles situer les stratégies des organisations des sociétés civiles et des ONG et le point de vue des organisations de pouvoirs locaux Africains
- Formuler des recommandations sur les stratégies sectorielles nationales, la place du local, le rôle des collectivités locales, la participation de la société civile pour l'atteinte des cibles de l'OMD 7.

### Déroulement de la session

Après une présentation générale portant sur l'importance de cet objectif spécifique par rapport à l'ensemble des objectifs du millénaire et les stratégies mises en œuvre pour que l'Afrique soit au rendez-vous de 2015, la session débattera en 3 temps chacune des 3 cibles liées à cet objectif d'assurer la durabilité environnementale. Que cela soit pour les principes de développement durable, pour la réduction de moitié des personnes sans accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat à l'horizon 2015 ou pour la réduction avant 2020 de 100 millions des

personnes vivant dans les taudis, le point sur les stratégies mises en œuvre et les progrès réalisés sera fait par une approche interactive avant le débat général sur les recommandations à soumettre à la session politique d'Africités 4 pour validation.